



Demande de prestations de divorce (ex-conjoint/e)

Les pensions éventuellement dues ne seront versées que si la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura est en possession de ce formulaire correctement rempli.

1. Identité de l'ex-conjoint/e > personne assurée auprès de la CPJU

Nom		Prénom	
Date de naissance		Date du divorce	

2. Identité du nouvel ayant-droit (conjoint/e divorcé/e)

Nom		Prénom	
Date de naissance		Nationalité	
Rue et n°		NPA / Lieu	
Téléphone		Courriel	

En vertu du jugement de divorce, bénéficiez-vous : rente viagère de CHF capital de CHF

3. Mode de paiement

Versement en Suisse : prière de joindre une copie de votre carte bancaire ou postale comportant le **numéro IBAN**, frais à la charge de la personne pensionnée.

Versement à l'étranger : prière de joindre une copie du relevé d'identité bancaire (RIB, no IBAN, no BIC, SWIFT), frais à la charge de la personne pensionnée.

4. Documents à joindre

A joindre obligatoirement :

- une copie du livret de famille au complet ;
- une copie du jugement de divorce ;
- une copie de votre carte bancaire ou postale en cas de versement en Suisse ;
- une copie du relevé d'identité bancaire en cas de versement à l'étranger ;
- une copie d'une pièce d'identité si vous n'êtes pas de nationalité suisse.



5. Remarques complémentaires

Le/la soussigné/e certifie avoir répondu à toutes les questions de manière complète et véridique.

Lieu et date

, le

Signature de l'assuré/e ou de son/sa représentant/e